

## **AG de la Gaule Orthézienne : Contrôle du bilan financier de l'année 2020.**

Nous avons constaté, suite à la remise du document budgétaire de l'exercice 2020, un compte-rendu financier d'une extrême clarté, tant sur le fond que sur la forme. Les opérations comptables sont parfaitement justifiées, prouvées et approuvées avec le constat d'une baisse logique, aussi bien dans le nombre d'opérations que dans les dépenses et recettes du fait d'une année de crise sanitaire ayant eu pour incidence une saison halieutique raccourcie.

Les choix budgétaires de 2020 (dans la direction et la maîtrise des dépenses) sont dans la continuité du sérieux des exercices précédents visant un équilibre recettes/dépenses. Tout en souhaitant souligner le mérite dans l'implication des bénévoles à cette association, nous, vérificateurs aux comptes, donnons quitus au trésorier et par-delà à tous les membres de l'AAPPMA Gaule Orthézienne. En conséquence, nous validons et certifions le compte budgétaire 2020.

Orthez le 27 /03/2021 .

Vérificateurs aux comptes :

- M Haussat Francis
- M Milhoua Jacques